

Le débat public réhabilite enfin les alternatives à une 2x2 voies

Le débat public sur la liaison autoroutière Castres - Toulouse vient de s'achever avec la publication du rapport par la Commission Nationale du Débat Public. Le moins que l'on puisse dire est que ce débat était indispensable, et a permis enfin de réhabiliter les **solutions alternatives** à une 2x2 voies, concédée ou non, solutions que l'Etat se refuse obstinément d'étudier alors que la loi l'y oblige, mais que la CNDP recommande désormais de ne plus ignorer.

Le rapport montre bien que **sur la question de l'opportunité**, l'Etat en rejetant par 2 fois les demandes de la Commission sur l'étude de l'aménagement de la RN126¹, et excluant de fait toute comparaison objective de cette solution à celle d'une 2x2 voies, a conduit la Commission à s'interroger sur **l'arbitraire de l'Etat** que serait « *une décision tranchant exclusivement la question « oui ou non à la mise en concession ? » »* ».

Enfin, l'important travail de fond et les études techniques du collectif RN126 sur les insuffisances et incohérences du dossier, ont été reconnus par la Commission comme « **une véritable expertise citoyenne** ». Ce travail et cette reconnaissance sont loin, très loin, du discours *nimby*² et farfelu que les tenants de l'autoroute ont voulu attribuer au milieu associatif. Ce qui montre, s'il en était, que le choix éclairé d'une nouvelle infrastructure par l'Etat ou les collectivités doit compter désormais avec la participation du milieu associatif et du public, et non pas se faire sur de simples considérations politiques. C'est pourquoi, nous poursuivons notre travail **pour le développement d'une mobilité durable et d'intérêt collectif au cœur des modes de transport**.

Pour le désenclavement du sud Tarn, les besoins de mobilité, la préservation de l'environnement et de l'identité rurale des territoires entre Castres et Toulouse, les collectivités devront s'intéresser à d'autres propositions d'aménagement qui ne passent ni par une autoroute ni par une 2x2 voies, mais par un bouquet de solutions adaptées. Des solutions, dans l'aménagement de la route et les transports en commun, nous en avons, concrètes et sérieuses.

Le collectif RN126

¹ Une première fois lors de l'élaboration du dossier du débat par la DREAL, une seconde fois avec la demande d'études complémentaires du collectif RN126

² Not In My Background Yard – pas dans mon jardin